Traitez séparément les deux cas pratiques suivants :

**Cas n°1**

Une institution financière a chargé un huissier de justice de saisir le fonds de commerce de son client M. Salah. Ce dernier s’est opposé à la procédure d’exécution en présentant l’accord par lui conclu dans le cadre du règlement amiable de son entreprise.

M. Salah vient vous consulter sur le sort de la procédure entamée par l’institution financière en question. Justifiez votre réponse.

**Cas n°2**

Monsieur Ali, président directeur général d’une société de fabrication de chaussures, vient d’apprendre que la commission de suivi des entreprises économiques a transmis son dossier au président du tribunal de première instance de Ben Arous dans le ressort duquel la société a son siège social et ce parce qu’il n’a pas payé une dette, qu’il a l’égard d’un fournisseur, six mois après l’échéance. La commission aurait constaté que la société serait en difficulté. Par ses propres moyens, il a appris que la commission aurait accédé à cette information par le biais d’un chef d’une entreprise concurrente, nouvellement créée.

Par ailleurs, le commissaire aux comptes de la société a adressé une lettre aux membres du conseil d’administration leur demandant des explications concernant la dette en question et leur conseillant, en outre, de ne pas se lancer dans n’importe quel autre projet en raison de la situation de la société.

M. Ali, embarrassé et menacé par les membres du conseil d’administration, vient vous consulter sur les questions suivantes :

1. Est-ce que la société peut bénéficier du régime de redressement prévu par la loi du 17 avril 1995 ?
2. Dans l’affirmative, est-ce qu’il appartient à la commission de suivi des entreprises économiques d’accéder à l’information relative à la dette par l’intermédiaire du concurrent ?
3. Est-ce qu’il va être convoqué par le juge ? Dans l’affirmative, comment pourrait-il lui répondre et en quoi peut consister la position du juge ?
4. Qualifier les agissements du commissaire aux comptes. N’y a-t-il pas des irrégularités qui les ont entachés ?